

# Fiche de Données de Sécurité

## HR1004SS

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-05

### 1 Identification

#### 1.1 Identificateur de produit

Marque commerciale

Homeade Recipe D

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

utilisation en laboratoire et à des fins d'analyse

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

AquaPhoenix Scientific  
860 Gitts Run Road  
Hanover PA 17331  
Etats-Unis

Téléphone: (866) 632-1291  
e-mail: [info@aquaphoenixsci.com](mailto:info@aquaphoenixsci.com)  
Site web: <https://www.aquaphoenixsci.com/>

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Service d'information d'urgence

ChemTel Inc.: 1-800-255-3924, +01-813-248-0585

### 2 Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon SGH

| Classe de danger        | Catégorie | Classe et catégorie de danger | Mention de danger |
|-------------------------|-----------|-------------------------------|-------------------|
| toxicité aiguë (orale)  | 5         | Acute Tox. 5                  | H303              |
| sensibilisation cutanée | 1         | Skin Sens. 1                  | H317              |

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage

- Mention d'avertissement      attention

- Pictogrammes

GHS07



- Mentions de danger

H303

Peut être nocif en cas d'ingestion.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

# Fiche de Données de Sécurité

## HR1004SS

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-05

- Conseils de prudence
  - P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
  - P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
  - P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/auditive.
  - P301+P317 EN CAS D'INGESTION: Demander une aide médicale.
  - P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
  - P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
  - P333+P317 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander une aide médicale.
  - P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
  - P501 Éliminer le contenu/réceptif conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- Composants dangereux pour l'étiquetage Magnesium Sulfate, Sodium Bicarbonate

### 2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de  $\geq 0,1\%$ .

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de  $\geq 0,1\%$ .

## 3 Composition/ information sur les ingrédients

### 3.1 Substances

Non pertinent (mélange)

### 3.2 Mélanges

Description du mélange

| Nom de la substance | Identificateur       | %M    | Classification selon SGH                                          | Pictogrammes                                                                          |
|---------------------|----------------------|-------|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Sodium Bicarbonate  | No CAS<br>144-55-8   | 53.49 | Acute Tox. 5 / H303                                               |                                                                                       |
| Magnesium Sulfate   | No CAS<br>10034-99-8 | 24.32 | Acute Tox. 5 / H303<br>Acute Tox. 5 / H313<br>Skin Sens. 1 / H317 |  |
| Inerts              |                      | 21.28 |                                                                   |                                                                                       |
| Water               | No CAS<br>7732-18-5  | 0.91  |                                                                   |                                                                                       |

### Remarques

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16

## 4 Premiers soins

### 4.1 Description des premiers secours

Notes générales

Ne pas laisser la personne concernée sans surveillance. Éloigner la victime de la zone de danger. Tenir la personne concernée tranquille, au chaud et couvert. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.

Après inhalation

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les

# Fiche de Données de Sécurité

## HR1004SS

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-05

premiers secours. Fournir de l'air frais.

### Après contact cutané

Laver abondamment à l'eau et au savon.

### Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 minutes à l'eau courante.

### Après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Jusqu'à présent pas de symptômes et effets connus.

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune

## 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau, Mousse, Poudre ABC

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à pleine puissance

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

### 5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

## 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Mettre les personnes à l'abri.

Pour les secouristes

Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols/gaz.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminé.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils concernant le confinement d'un déversement

Couverture des égouts, Ramasser mécaniquement

Conseils concernant le nettoyage d'un déversement

Ramasser mécaniquement.

Toute autre information concernant les déversements et les dispersions

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Aérer la zone touchée.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

# Fiche de Données de Sécurité

## HR1004SS

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-05

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5. Équipement de protection individuel: voir rubrique 8. Matières incompatibles: voir rubrique 10. Considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.

## 7 Manutention et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Recommandations

Porter des lunettes résistantes aux chocs et aux éclaboussures.

- Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Utilisation d'une ventilation locale et générale. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Lavez les mains après chaque utilisation. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne conservez jamais des aliments ou des boissons à proximité de produits chimiques. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Gérer les risques associés

- Atmosphères explosives

Élimination de dépôts de poussières.

#### Maîtriser les effets

Protéger contre l'exposition externe tel(s) que

chaleur, températures hautes, lumière, rayonnement UV/la lumière naturelle

## 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)  
cette information n'est pas disponible

| PNEC pertinents des composants |            |       |                    |                       |                                                 |                         |
|--------------------------------|------------|-------|--------------------|-----------------------|-------------------------------------------------|-------------------------|
| Nom de la substance            | No CAS     | Effet | Seuil d'exposition | Organisme             | Milieu de l'environnement                       | Durée d'exposition      |
| Magnesium Sulfate              | 10034-99-8 | PNEC  | 0.68 mg/l          | organismes aquatiques | eau douce                                       | court terme (cas isolé) |
| Magnesium Sulfate              | 10034-99-8 | PNEC  | 0.068 mg/l         | organismes aquatiques | eau de mer                                      | court terme (cas isolé) |
| Magnesium Sulfate              | 10034-99-8 | PNEC  | 10 mg/l            | organismes aquatiques | installation de traitement des eaux usées (STP) | court terme (cas isolé) |

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Ventilation générale.

#### Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

#### Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

# Fiche de Données de Sécurité

## HR1004SS

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-05

### Protection de la peau

#### - Protection des mains

En cas de réutilisation des gants, bien nettoyer avant de les enlever puis bien aérer.

#### - Mesures de protection diverse

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

## 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Description du produit:** Voir le site Web ou le catalogue pour plus de détails.

|                                                                             |                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| État physique                                                               | solide (agrégat)                                                      |
| Couleur                                                                     | blanc - off-white                                                     |
| Odeur                                                                       | caractéristique                                                       |
| Point de fusion/point de congélation                                        | non déterminé                                                         |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 1,461 °C                                                              |
| Taux d'évaporation                                                          | non déterminé                                                         |
| Inflammabilité                                                              | cette matière est combustible, mais elle ne s'enflamme pas facilement |
| Limites inférieure et supérieure d'explosion                                | non pertinent (solide)                                                |
| Point d'éclair                                                              | ne s'applique pas                                                     |
| Température d'auto-inflammabilité                                           | non déterminé                                                         |
| Température de décomposition                                                | non pertinent                                                         |
| (valeur de) pH                                                              | ne s'applique pas                                                     |
| Viscosité cinématique                                                       | non pertinent                                                         |
| Solubilité(s)                                                               | non déterminé                                                         |

### Coefficient de partage

|                                                   |                                        |
|---------------------------------------------------|----------------------------------------|
| Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) | cette information n'est pas disponible |
|---------------------------------------------------|----------------------------------------|

|                    |                 |
|--------------------|-----------------|
| Pression de vapeur | 66.9 Pa à 20 °C |
|--------------------|-----------------|

# Fiche de Données de Sécurité

## HR1004SS

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-05

### Densité et/ou densité relative

|                            |                        |
|----------------------------|------------------------|
| Densité                    | non déterminé          |
| Densité de vapeur relative | non pertinent (solide) |

|                                 |                                        |
|---------------------------------|----------------------------------------|
| Caractéristiques des particules | il n'existe pas de données disponibles |
|---------------------------------|----------------------------------------|

## 10 Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Concernant l'incompatibilité: voir en bas "Conditions à éviter" et " Matières incompatibles".

### 10.2 Stabilité chimique

Voir en bas "Conditions à éviter".

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

### 10.4 Conditions à éviter

Il n'y a aucune condition particulière connue qui devrait être évitée.

### 10.5 Matières incompatibles

Combustibles

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux que l'on peut raisonnablement prévoir à la suite de l'utilisation, du stockage, du déversement et de l'échauffement, ne sont pas connus. Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

## 11 Données toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

#### Procédure de classification

La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

#### Classification selon SGH

##### Toxicité aiguë

Peut être nocif en cas d'ingestion.

- Estimation de la toxicité aiguë (ETA)

Oral  $>3,917 \text{ mg/kg}$

#### Estimation de la toxicité aiguë (ETA) de composants

| Nom de la substance | No CAS     | Voie d'exposition | ETA                    |
|---------------------|------------|-------------------|------------------------|
| Sodium Bicarbonate  | 144-55-8   | oral              | $>4,000 \text{ mg/kg}$ |
| Magnesium Sulfate   | 10034-99-8 | oral              | $>2,000 \text{ mg/kg}$ |
| Magnesium Sulfate   | 10034-99-8 | cutané            | $>2,000 \text{ mg/kg}$ |

#### Corrosion/irritation cutanée

N'est pas classé comme corrosif ou irritant pour la peau.

# Fiche de Données de Sécurité

## HR1004SS

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-05

Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

N'est pas classé comme causant des lésions graves aux yeux ou comme irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur cellules germinales

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales.

Cancérogénicité

N'est pas classé comme cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

Danger en cas d'aspiration

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

Il n'y a aucune information additionnelle.

## 12 Données écologiques

### 12.1 Toxicité

N'est pas classé comme dangereux pour le milieu aquatique.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Des données ne sont pas disponibles.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Des données ne sont pas disponibles.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Des données ne sont pas disponibles.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de  $\geq 0,1\%$ .

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de  $\geq 0,1\%$ .

### 12.7 Autres effets néfastes

Des données ne sont pas disponibles.

## 13 Données sur l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Veuillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente.

## 14 Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

non soumis aux règlements sur le transport

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

non pertinent

# Fiche de Données de Sécurité

## HR1004SS

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-05

- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport** aucune
- 14.4 Groupe d'emballage** pas attribué
- 14.5 Dangers pour l'environnement** pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses

### 14.6 Autres informations pertinentes

Les marquages et les étiquettes des conteneurs d'expédition, reçus de AquaPhoenix, peuvent différer des informations ci-dessus. Les produits dont le transport est réglementé seront emballés par AquaPhoenix en tant que marchandises dangereuses en quantités exceptées conformément aux réglementations IATA, US DOT et IMDG. AquaPhoenix peut également choisir d'expédier certains produits sous le nom de kit chimique UN 3316, classe de danger 9, groupe d'emballage II ou III. En cas de réexpédition, il est de la responsabilité de l'expéditeur de déterminer les étiquettes et marquages appropriés conformément à la réglementation en vigueur en matière de transport.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.

### Informations pour chacun des règlements types des Nations unies

#### Informations relatives au transport - Réglementations nationales - Informations supplémentaires (UN RTDG)

Non soumis aux règlements sur le transport: RTMD de l'ONU

#### Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) - Informations supplémentaires

Non soumis à l'IMDG.

#### Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR) - Informations supplémentaires

Non soumis à l'OACI-IATA.

## 15 Informations sur la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations nationales (États-Unis)

##### Toxic Substance Control Act (TSCA)

les ingrédients ne sont pas tous répertoriés (ACTIVE)

##### Superfund Amendment and Reauthorization Act (SARA TITLE III )

- The List of Extremely Hazardous Substances and Their Threshold Planning Quantities (EPCRA Section 302, 304)

aucun des composants n'est énuméré

- Specific Toxic Chemical Listings (EPCRA Section 313)

aucun des composants n'est énuméré

##### Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act (CERCLA)

- List of Hazardous Substances and Reportable Quantities (CERCLA section 102a) (40 CFR 302.4)

aucun des composants n'est énuméré

##### Clean Air Act

aucun des composants n'est énuméré

##### Right to Know Hazardous Substance List

- Hazardous Substance List (NJ-RTK)

aucun des composants n'est énuméré



# Fiche de Données de Sécurité

## HR1004SS

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-05

### California Environmental Protection Agency (Cal/EPA): Proposition 65 - Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986

aucun des composants n'est énuméré

### Orientations disponibles spécifiques au niveau de l'industrie ou du secteur

#### NPCA-HMIS® III

Hazardous Materials Identification System (système d'identification des matières dangereuses). American Coatings Association (association américaine des fabricants de revêtements).

| Catégorie           | Évaluation | Description                                                                                                                                                |
|---------------------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Chronic             | /          | none                                                                                                                                                       |
| Health              | 2          | temporary or minor injury may occur                                                                                                                        |
| Flammability        | 1          | material that must be preheated before ignition can occur                                                                                                  |
| Physical hazard     | 0          | material that is normally stable, even under fire conditions, and will not react with water, polymerize, decompose, condense, or self-react. Non-explosive |
| Personal protection | -          |                                                                                                                                                            |

#### NFPA® 704

Système normalisé d'identification des dangers présentés par des substances en vue des interventions d'urgence.

| Catégorie      | Degré de danger | Description                                                                                      |
|----------------|-----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Flammability   | 1               | material that must be preheated before ignition can occur                                        |
| Health         | 2               | material that, under emergency conditions, can cause temporary incapacitation or residual injury |
| Instability    | 0               | material that is normally stable, even under fire conditions                                     |
| Special hazard |                 |                                                                                                  |

### Inventaires nationaux

| Pays | Inventaire | Status                                   |
|------|------------|------------------------------------------|
| AU   | AIIC       | les composants ne sont pas tous énumérés |
| CA   | DSL        | les composants ne sont pas tous énumérés |
| CN   | IECSC      | les composants ne sont pas tous énumérés |
| EU   | ECSI       | les composants ne sont pas tous énumérés |
| EU   | REACH Reg. | les composants ne sont pas tous énumérés |
| JP   | CSCL-ENCS  | les composants ne sont pas tous énumérés |
| KR   | KECI       | les composants ne sont pas tous énumérés |
| MX   | INSQ       | les composants ne sont pas tous énumérés |
| NZ   | NZIoC      | les composants ne sont pas tous énumérés |
| PH   | PICCS      | les composants ne sont pas tous énumérés |
| TR   | CICR       | les composants ne sont pas tous énumérés |
| TW   | TCSI       | les composants ne sont pas tous énumérés |
| US   | TSCA       | les composants ne sont pas tous énumérés |

# Fiche de Données de Sécurité

## HR1004SS

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-05

### Légende

|            |                                                                         |
|------------|-------------------------------------------------------------------------|
| AIIC       | Australian Inventory of Industrial Chemicals                            |
| CICR       | Chemical Inventory and Control Regulation                               |
| CSCL-ENCS  | List of Existing and New Chemical Substances (CSCL-ENCS)                |
| DSL        | Liste intérieure des substances (LIS)                                   |
| ECSI       | CE inventaire de substances (EINECS, ELINCS, NLP)                       |
| IECSC      | Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China |
| INSQ       | National Inventory of Chemical Substances                               |
| KECI       | Korea Existing Chemicals Inventory                                      |
| NZIoC      | New Zealand Inventory of Chemicals                                      |
| PICCS      | Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)       |
| REACH Reg. | substances enregistrées REACH                                           |
| TCSI       | Taiwan Chemical Substance Inventory                                     |
| TSCA       | Toxic Substance Control Act                                             |

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des évaluations de la sécurité chimique pour cette substance dans ce mélange n'ont pas été effectuées.

## 16 Autres informations

### Abréviations et acronymes

| Abr.           | Description des abréviations utilisées                                                                                                                        |
|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Acute Tox.     | Toxicité aiguë                                                                                                                                                |
| CAS            | Chemical Abstracts Service (numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service. Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique) |
| DGR            | Dangerous Goods Regulations (règlement sur les transports des marchandises dangereuses - voir IATA/DGR)                                                       |
| ED             | Perturbateur endocrinien                                                                                                                                      |
| EINECS         | European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes)                          |
| ELINCS         | European List of Notified Chemical Substances (liste européenne des substances chimiques notifiées)                                                           |
| ETA            | Estimation de la Toxicité Aiguë                                                                                                                               |
| IATA           | Association Internationale du Transport Aérien                                                                                                                |
| IATA/DGR       | Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien)           |
| IMDG           | International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses)                                                        |
| NLP            | No-Longer Polymer (ne figure plus sur la liste des polymères)                                                                                                 |
| NPCA-HMIS® III | National Paint and Coatings Association: Hazardous Materials Identification System - HMIS® III, Third Edition                                                 |
| OACI           | Organisation de l'Aviation Civile Internationale                                                                                                              |
| PBT            | Persistant, Bioaccumulable et Toxique                                                                                                                         |
| PNEC           | Predicted No-Effect Concentration (concentration prédite sans effet)                                                                                          |
| RTECS          | Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (base de données de NIOSH avec des informations toxicologiques)                                              |
| RTMD de l'ONU  | Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses                                                                                           |
| SGH            | "Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations unies                                     |
| Skin Sens.     | Sensibilisation cutanée                                                                                                                                       |

# Fiche de Données de Sécurité

## HR1004SS

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-05

| Abr. | Description des abréviations utilisées                                            |
|------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| vPvB | Very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable) |

### Principales références bibliographiques et sources de données

Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques ("Livre violet").

Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses. Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).

### Procédure de classification

Propriétés physiques et chimiques: La classification est fondée sur un mélange testé.

Dangers pour la santé, Dangers pour l'environnement: La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

### Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans la rubrique 2 et 3)

| Code | Texte                                |
|------|--------------------------------------|
| H303 | Peut être nocif en cas d'ingestion.  |
| H313 | Peut être nocif par contact cutané.  |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |

### Clause de non-responsabilité

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit.